

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 08154 Numéro SIREN : 852 519 693 Nom ou dénomination : 2S RENOV
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 10949



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18 MAI 2022

10949

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES NOISY-LE-SEC

1 RUE SAINT DENIS

93134 NOISY LE SEC CEDEX

Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.

Téléphone : 01 49 15 29 10

SIE.NOISY-LE-SEC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M HAMBANOU Léonide, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU 2S RENOV, SIREN 852 519 693.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de l'impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI, ANNEXLIB01

Période déclarée : 24/06/2019 au 31/12/2019

Date limite de dépôt : 20/05/2020

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2020223-0000000075334656

Date de dépôt : 10 août 2020 à 12:49:04 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU 2S RENOV

Identifiant du soumissionnaire : 852 519 693

Désignation du signataire : HAMBANOU Léonide

Synthèse des éléments déclarés : Déficit : 1155

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : TfTHejp5ICgcnt4pFaGs0g/jUlpCOelBhuMJ2pHmM05Xc/hZfj+SoP2Um0EERfaI
3oe74tha6eKjVyX0Fki74PDBWVwgl4011txdS46IyqMlLYTiFG8hPeoDgqYrWsgm
8dt+Qyl8uMA1YYVB0uRX2fbHpagYwQsdssPVgRX4Z0QpCpzPU2/dFsvZN/4dd/Yq
B3ghBOxPC/rqS1bxe1Ytlk8nRI4Zm7P60cfQ0Z/A08HbENlRivfT5DzcbwGdO63F
MI4wU6rBD6fQ7SLv6BV9tGWZYmpIf+uBeztrSgxUnZdvAdZyAXXrvkpUUL2gEsSp
cpjpditNjTGgTkuAS6AKzg==

IDENTIFICATION

M HAMBANOU Léonide
10 rue duvoir
60140 Liancourt
France

N° d'adhérent : 20191900008989

Pour le compte de :
SASU 2S RENOV
20 ALLEE HENRI BARBUSSE
93320 LES Pavillons-sous-Bois

N° SIREN : 852 519 693
Période déclarée : 24/06/2019 au 31/12/2019
Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° ANNEXLIB01 (Applicable à compter du 31/12/2005)

Impôt sur les sociétés

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

1 155

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique ou titre

Association

Nom et prénom ou dénomination

Accent Grave

Qualité et profession ou complément de dénomination

Chargé de Mission Comptable

Numéro, type et nom de voie

10 Rue Duvolr

Code postal

60140

Ville Liancourt

N° téléphone

0752309683

Pays France



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2018)

Impôt sur les sociétés

Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	0	0	0
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	366		366
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	2 041		2 041
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	2 407	0	2 407
TOTAL GENERAL (I + II)	2 407	0	2 407
Capital social ou individuel			2 000
Résultat de l'exercice			-1 155
TOTAL I			845
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))			1 562
TOTAL III			1 562
TOTAL GENERAL (I + II + III)			2 407

Compte de résultat simplifié de l'exercice

Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	12 190
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	12 190
Autres charges externes			3 037
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Rémunérations du personnel			9 600
Charges sociales			708
		Total des charges d'exploitation (II)	13 345
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 155
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-1 155

0 1 155

0 1 155

0 1 155

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Déficits de l'exercice	1 155
TOTAL des déficits restant à reporter	1 155
Montant de la TVA collectée	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	366

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

12 190

TOTAL 1

12 190

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

3 037

TOTAL 3

3 037

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

9 153

Composition du capital social

1	Titre	MR		
	Nom et prénom	SAMBA Stanislas	Nom marital	SAMBA
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	08/09/2020	Pays de naissance	Congo
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	Brazzaville
	Numéro, type et nom de voie	20, allée Henry Barbusse		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	93320	Ville	LES PAVILLONS SOUS BOIS
	Pays	France		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du
31/12/2019)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case





Annexe libre

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)



SASU 2S RENOV

Siren : 852 519 693 RCS BOBIGNY

20, allée Henri BARBUSSE – 93 320 BOBIGNY

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels de l'exercice comptable de la SASU 2S RENOV clos le 31/12/2020

L'an deux mille vingt et un, le vingt - deux mars à quinze heures précises, l'associé de la SASU au Capital de 2000 Euros, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le Siren : 852 519 693 dont le siège est fixé au 20, allée Henri BARBUSSE s'est réuni en assemblée générale ordinaire pour l'approbation des comptes annuels.

M. SAMBA Stanislas, en tant qu'associé unique préside la séance et dispose des documents suivants :

- **Les Statuts de la Société**
- **Le rapport de gestion**
- **Les arrêtés des comptes annuels**
- **Le texte des résolutions proposées**

Le Président déclare que tous les documents et les Statuts sont bien à sa disposition et conforme à la réglementation en vigueur.

Ils ont été tenus à sa disposition au siège social pendant un délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation. Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- **Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la SASU**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance**
- **Affectation du résultat**
- **Projet pour l'avenir**

M. SAMBA Stanislas a fait un constat simple qui repose sur la baisse de l'activité du secteur du bâtiment due à la covid19 et parie sur une forte reprise en élaborant des actions dans le futur

- **Sur le Résultat**

L'année 2020 a été très perturbée par la pandémie de la Covid19. Les confinements et les mesures barrières ont handicapé notre activité. Beaucoup de chantiers ont été arrêtés et d'autres reportés sur 2021. Néanmoins, nous avons pu réaliser un **chiffre d'affaires annuel en 2020 de 17580 euros**, correspondant à trois petits chantiers.

- **Sur les actions à venir**

Le Président pense que le résultat pourrait s'améliorer si :

- La pandémie amorce sa décrue
- La SASU 2S RENOV intègre un réseau de sous-traitants
- L'on distribue des flowers dans les magasins de bricolage

Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée, après lu le rapport de gestion a approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution sur affectation du bénéfice

L'assemblée générale constate un **Résultat 2020** qui présente un déficit de **651 euros** d'après le rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un résultat négatif précité ci-dessus.

L'assemblée propose d'affecter ce résultat dans le compte **Report à nouveau**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution.

Sur le volet **Actions**, tout ce qui a été mentionné sera suivi minutieusement pour mesurer son impact tout au long de l'année 2021. Un budget sera mis en place pour soutenir les actions précitées ci-dessus.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de ce document pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par le président de la séance et l'associé pour servir et valoir ce de droit

Fait à Les Pavillons-Sous-Bois le 22 mars 2021

Le Président

